

Fiche actions 1.3. animée par l'Etat (DDT) Articuler le PDALPD avec les autres politiques publiques

Constats	Le Plan a une lisibilité insuffisante des autres politiques publiques territoriales concernant le logement.
Axes de travail	Améliorer la coordination du Plan avec les autres politiques publiques et la prise en compte du Plan par les partenaires. S'assurer de la prise en compte des besoins des ménages du Plan par les politiques publiques en matière d'habitat.
Actions à réaliser	Partager et articuler les préoccupations du PDALPD notamment avec : <ul style="list-style-type: none">• les PLH, le PDH et le CRH.• les politiques en matière de santé, en associant notamment l'ARS aux travaux du Plan sur les sujets qui la concerne.• les politiques spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, protection des majeurs, protection de l'enfance (MAESF), MASP, gens du voyage, publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Fiche actions 1.3. Articuler le PDALPD avec les autres politiques publiques

ACTIONS A REALISER

	Partager et articuler les préoccupations du PDALPD avec les PLH, le PDH, et le CRH	Partager et articuler les préoccupations du PDALPD avec les politiques en matière de santé	Partager et articuler les préoccupations du PDALPD avec les politiques spécifiques
Objectifs	Veiller à ce que les politiques publiques prennent en compte et répondent aux besoins des ménages défavorisés, en particulier certaines typologies de publics (jeunes sans ressources, gens du voyage en voie de sédentarisation ...).	Coordonner les actions du PDALPD et celles de la santé (PRAPS), pour mieux répondre aux ménages en difficulté.	Coordonner les actions du PDALPD et les politiques spécifiques, pour mieux répondre aux ménages en difficulté.
Travail à réaliser	Participer à la réflexion sur l'élaboration des PLH et du PDH en portant les préoccupations du PDALPD. Porter les préoccupations du Plan et les propositions au sein du CRH.	Partager avec l'ARS sur les préoccupations du Plan et développer un partenariat pour trouver des solutions aux situations de ménages en souffrances psychiques (ex : expérimentation d'accompagnement à domicile « housing-first »), Cf fiche action 2.1.	Recenser les outils, interventions et partenariats mobilisables. Partager sur les contenus des différentes interventions et les possibilités d'articulation entre elles.
Partenaires associés	Les délégataires de l'aide à la pierre.	ARS, partenaires de l'hébergement et du logement.	Partenaires des politiques spécifiques.
Calendrier prévisionnel	PLH : 2012-2013 PDH : 2013-2014 CRH : tout au long du Plan.	Partage avec l'ARS et partenariat : 2012-2013.	Recensement : 2013-2014 Partage des interventions et articulation : 2013-2014.
Indicateurs de réalisation	Contenu des PLH et du PDH sur l'hébergement-le logement des personnes défavorisées.	Contenu du PRAPS sur les besoins d'accès à la santé des publics du Plan. Actions menées pour l'accès et le maintien dans le logement des ménages en souffrances psychiques.	Résultats des groupes de travail et pistes dégagées.
Etat d'avancement de l'action	<i>Lancement de la démarche d'élaboration du PDH juillet 2012. Participation aux travaux d'élaboration des PLH CAGB et PMA printemps 2012.</i>		<i>2 réunions déc. 2011-jv 2012/jeunes sans ressources, les jeunes en sortie de structures enfance handicapée.</i>
Suite à donner à l'action			